

WORKING PAPER

Série Développement durable et territorial

L'énergie et
l'économie
sociale :

*Les bonnes pratiques
en Europe*

Octobre 2008

par Maud Candela et Denis
Stokkink

Solidarité
Think Tank européen
Pour la Solidarité

www.pourlasolidarite.be

Le Think tank européen ***Pour la Solidarité*** (asbl) – association au service de la cohésion sociale et d'un modèle économique européen solidaire – travaille à la promotion de la solidarité, des valeurs éthiques et démocratiques sous toutes leurs formes et à lier des alliances durables entre les représentants européens des cinq familles d'acteurs socio-économiques.

À travers des projets concrets, il s'agit de mettre en relation les chercheurs universitaires et les mouvements associatifs avec les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux afin de relever les nombreux défis émergents et contribuer à la construction d'une Europe solidaire et porteuse de cohésion sociale.

Parmi ses activités actuelles, ***Pour la Solidarité*** initie et assure le suivi d'une série de projets européens et belges ; développe des réseaux de compétence, suscite et assure la réalisation et la diffusion d'études socioéconomiques ; la création d'observatoires ; l'organisation de colloques, de séminaires et de rencontres thématiques ; l'élaboration de recommandations auprès des décideurs économiques, sociaux et politiques.

Pour la Solidarité organise ses activités autour de différents pôles de recherche, d'études et d'actions : la citoyenneté et la démocratie participative, le développement durable et territorial et la cohésion sociale et économique, notamment l'économie sociale.

Think tank européen ***Pour la Solidarité***

Rue Coenraets, 66 à 1060 Bruxelles

Tél. : +32.2.535.06.63

Fax : +32.2.539.13.04

info@pourolsolidarite.be

www.pourolsolidarite.be

LES CAHIERS DE LA SOLIDARITÉ

Collection dirigée par Denis Stokkink

Europe, énergie et économie sociale, Série Développement durable et ville, n°15, 2008

Séverine Karko, *Femmes et Villes : que fait l'Europe ? Bilan et perspectives*, Série Développement durable territorial et politique de la ville, n°12, 2007.

Sophie Heine, *Modèle social européen, de l'équilibre aux déséquilibres*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°11, 2007.

La diversité dans tous ses états, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°10, 2007.

Francesca Petrella et Julien Harquel, *Libéralisation des services et secteur associatif*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°9, 2007

Annick Decourt et Fanny Gleize, *Démocratie participative en Europe. Guide de bonnes pratiques*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°8, 2006.

Éric Vidot, *La Reprise d'entreprises en coopératives : une solution aux problèmes de mutations industrielles ?*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°7, 2006.

Anne Plasman, *Indicateurs de richesse sociale en Région bruxelloise*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°6, 2006.

Sarah Van Doosselaere, *Démocratie participative, dialogues civil et social dans le cadre du modèle social européen. Une description générale des concepts*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°5, 2004.

Anne Plasman, *Calcul des indicateurs de richesse économique et de solidarité en Belgique*, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°4, 2004.

Entreprenariat collectif et création d'entreprises dans un cadre d'économie sociale, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°3, 2004.

Relevé, analyse, évaluation et recommandations en matière d'expériences innovantes de partenariats entre entreprises privées, syndicats et/ou ONG dans la lutte contre les discriminations et en matière d'intégration des populations immigrées, Série Cohésion sociale et économie sociale, n°2, 2004.

Anne Plasman, Dimitri Verdonck, *La Politique de cohabitation-intégration à Bruxelles*, Série Citoyenneté et démocratie participative, n°1, 2004.

Aux quatre coins de l'Europe, des acteurs de l'économie sociale s'engagent de manière très concrète en faveur du développement durable, des économies d'énergie et des énergies renouvelables. Ils sont encore trop peu nombreux. Pourtant, ces secteurs ouvrent un horizon très vaste de développement pour l'économie sociale. Celle-ci a trouvé un souffle nouveau en investissant dans les services aux personnes. Un peu de créativité permettrait de saisir une foule d'opportunités nouvelles dans le champ du développement durable.

Nous avons rassemblé ici quelques exemples montrant différents terrains d'action choisis par des acteurs de l'économie sociale en Europe. Ceci n'est qu'un échantillon. D'autres initiatives existent et existeront demain.

Les bonnes pratiques sélectionnées montrent que, quelles que soient les activités de l'organisation, il est possible de s'engager dans la voie du développement durable. Certaines en ont fait leur cœur de métier. D'autres ont considéré que cette voie faisait partie de leur engagement solidaire fondamental et ont donc recherché des pistes pour apporter leur contribution à ce développement. D'autres encore y ont vu un levier pour encourager les comportements solidaires des citoyens.

Les exemples détaillés ci-après doivent toujours être lus dans un contexte géographique, historique et culturel, mais des traits communs les relie.

I/ Les bonnes pratiques... en général

1. Les terrains d'engagement

Certaines organisations se sont spécialisées dans un domaine du développement durable. D'autres panachent et ont choisi d'aborder leur engagement de diverses manières. Globalement, on peut distinguer les terrains d'action suivants :

- la conception, l'installation, la production et/ou la commercialisation d'énergie verte (Accor, Aiguasol, Ecotecnia, Allons en Vent, Ecopower, Coopec, Enercoop, Electranorte) ;
- le financement de projets favorisant les énergies renouvelables ou les économies d'énergie (Triodos, The Cooperative Bank, Banque de Crédit Coopératif, Coop 57, GLS Bank) ;
- le développement de produits d'assurances dédiés aux projets favorisant les énergies renouvelables ou destinés à favoriser leur utilisation (Arc, Macif, The Cooperative Insurance Society) ;
- le développement de services et ou produits destinés à réduire la consommation d'énergie ou à favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables dans le logement/le bâtiment (EcoHom, SHE, Ekowatt, Tierra) ;
- les activités de conseils ciblés sur la réduction de la consommation d'énergie et/ou le recours aux énergies vertes (EcoHom, Energia Club) ;

- les actions de sensibilisation et/ou de formation en faveur de la réduction de la consommation énergétique, de l'utilisation des énergies renouvelables, du développement durable et de la lutte contre le réchauffement climatique (Allons en Vent, Ecopower, Maif, Appa, Asif, Fondation Tierra, Enercoop, SHE, Energy4all) ;
- le développement de modes de transport alternatifs (Lilas, Autopartage).

2. Les motivations

Les motivations des acteurs de l'économie sociale s'engageant dans la voie énergétique tiennent en quelques mots : solidarité, éthique, respect de l'environnement et de la personne, économie durable, responsabilité sociétale et sociale.

Valeurs

La majorité des organisations consultées fait référence à son enracinement dans les principes et valeurs de toute coopérative d'économie sociale : solidarité, responsabilité sociale, démocratie, etc. Les motivations affichées par la Macif (assureur français) ou par les Coopératives électriques italiennes résument bien cette orientation.

- *« La MACIF souhaite s'afficher comme assureur responsable, cohérent avec son objectif général de solidarité s'appliquant ici à la solidarité entre les générations, dans une dynamique de développement durable. »*
- *« Les coopératives électriques entendent profiter de l'ouverture du marché énergétique (qui marque la fin du monopole d'ENEL) pour élargir leur champ d'action au-delà des zones rurales et reculées et faire valoir les atouts de la formule coopérative : tutelle des usagers, culture de l'autogestion, valeurs en harmonie avec les principes du développement durable. »*

Engagement sociétal

Les fournisseurs d'énergie verte ne se contentent pas d'offrir des sources alternatives aux consommateurs. Leurs objectifs ne sont pas que commerciaux. Ils ont une vision à plus long terme, témoignant de leur engagement sociétal : leur but final est de modifier les comportements.

- C'est le cas de la Banque Triodos, devenue une référence dans le domaine des placements durables. Ce groupe finance des entreprises dont les projets génèrent une valeur ajoutée sociale, environnementale et/ou culturelle grâce aux fonds que lui confient épargnants et investisseurs. Triodos a décidé, après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en 1986, de soutenir activement le développement de l'énergie durable et a acquis un savoir-faire particulier dans le domaine du financement d'éoliennes.
- Ecopower insiste : *« Notre objectif est de développer l'implication des gens au regard du développement durable, notamment en leur permettant*

d'investir dans les énergies renouvelables en devenant membres de la coopérative. Au travers d'un tel investissement, la personne devient plus soucieuse de son mode et de son niveau de consommation d'énergie, l'objectif ultime de la coopérative étant d'inciter les gens à réaliser des économies d'énergie. »

- *L'orientation est la même chez Enercoop : « Il ne s'agit pas de commercialiser de l'électricité, mais d'offrir la possibilité aux consommateurs de choisir une consommation durable de l'énergie. L'ambition de la coopérative n'est pas de vendre de l'énergie, mais de sensibiliser le plus grand nombre à une utilisation plus rationnelle de celle-ci. »*
- *Chez EcoHome, on met l'accent sur l'importance du temps : « L'enjeu est d'autant plus important que des travaux de construction ou de rénovation ont des répercussions sur 20 ou 30 ans. »*

Développement de l'emploi

Chez la plupart des acteurs, l'intérêt en faveur des énergies alternatives et pour une consommation plus responsable de l'énergie se double d'une volonté de développer l'emploi, en particulier pour les personnes fragilisées ou dans des zones rurales.

- Ekowatt cherche à favoriser l'emploi de personnes en décrochage.
- Parmi les engagements d'Aiguasol figurent *« l'adoption de mécanismes pour promouvoir les économies d'énergie, des accords avec les autorités locales en faveur du développement économique et social, ainsi que des procédures ouvertes d'embauche favorisant l'intégration sociale de personnes en difficulté. »*

Participation

L'engagement de certains acteurs sur le terrain du développement durable peut être motivé par les coopérateurs eux-mêmes.

- La politique éthique de la Co-operative Bank en Angleterre est fondée sur une consultation régulière de ses clients-associés et respecte la manière dont ils souhaitent que leur argent soit investi. *« En 2001, par exemple, ils ont choisi, dans le domaine de l'écologie, de soutenir la gestion des déchets et leur recyclage (98%), le développement des énergies renouvelables et la promotion d'une énergie efficace (98%), des produits et services naturels et durables, notamment le bois et les produits biologiques (97%) et de poursuivre dans la voie d'une écologie durable (97%). »*

3. Spécificités

À côté d'initiatives relativement classiques, il convient de pointer des actions originales trempées dans les valeurs profondes de solidarité et de participation. Plusieurs organisations se sont, en effet, engagées dans le défi citoyen : faire participer les populations au développement durable. Sont visés : les enfants, les adultes, les habitants de quartiers populaires. Le mode de participation est financier : l'engagement est alors très concret et implique réellement les personnes dans le processus de sensibilisation. On relèvera ici les initiatives belge de Allons en Vent, espagnole d'Electranorte, italiennes de Federcasse-Confcooperative et des coopératives d'électricité, ainsi que britanniques d'Energy4all ou de Baywind.

- Allons en Vent regroupe 800 coopérateurs « enfants » (représentés par leurs parents), détenteurs de 2.000 parts de 100 euros. Ils ont Europe, énergie et économie sociale ainsi participé au coût de construction et de fonctionnement d'une éolienne. De cette manière, l'enfant coopérateur investit dans un projet durable et responsable et reçoit un revenu annuel qui augmentera nettement quand l'emprunt pour la construction de l'éolienne sera remboursé. Il aura alors une source de revenus disponible au moment de l'adolescence, de ses études supérieures, etc. Au travers de ce projet, la coopérative cherche à susciter chez l'enfant et, en particulier, chez l'adolescent une prise de conscience active de la problématique de l'environnement.
- En Espagne, Electranorte a été la première à utiliser les « comptes en participation » pour financer des centrales photovoltaïques. Grâce à cette formule, n'importe qui (même avec un apport modeste) peut participer au financement de projets durables.
- En Italie, on relèvera l'initiative de Federcasse-Confcooperative, qui fédère l'ensemble des Banques italiennes de Crédit Coopératif (BCC) : elle encourage chaque banque du réseau à octroyer des financements à des taux avantageux aux porteurs de projets (citoyens, entreprises, collectivités locales) visant une plus grande efficacité énergétique ou la production d'énergies renouvelables. Autre exemple encore : la coopérative électrique de Prato allo Stelvio, dans le Haut Adige. En utilisant l'eau, le bois, le vent et... le fumier, celle-ci assure l'autosuffisance énergétique (électricité et chaleur) de la communauté locale et vend même une partie de sa production (20 millions de kWh/an) à des tiers. Pour son approvisionnement en biogaz, produit par la fermentation du fumier des vaches, elle travaille en association avec la coopérative agricole locale.
- En Grande-Bretagne, Energy4All souhaite favoriser l'investissement éthique des citoyens au travers d'une participation financière dans des générateurs d'énergie utilisant des sources d'énergie renouvelables, et permettre ainsi aux investisseurs de tirer des bénéfices de leur placement éthique. Ces investissements peuvent se faire au sein de nouvelles coopératives ou de structures entrepreneuriales à participation, selon la nature du projet. Ce consortium de coopératives s'est formé en 2002 suite au succès de la coopérative BayWind. À l'origine des premières éoliennes dont les habitants sont les propriétaires au Royaume-Uni, cette dernière

gène de l'électricité pour plus de 1.300 foyers par an et offre un retour sur investissement d'environ 7% par an à ses 1.350 membres.

4. Internationalisation

Quelques pionniers du développement durable sont devenus une référence dans leur domaine d'activité et, partant, de véritables acteurs internationaux.

- La Banque Triodos, née aux Pays-Bas, est aujourd'hui présente à Bristol (Royaume-Uni), Bruxelles (Belgique), Madrid (Espagne) et Francfort (Allemagne).
- Créée en 1981 sur le sol espagnol, Ecotecnia Sociedad Cooperativa s'est spécialisée dans le domaine des énergies renouvelables. L'essentiel de son activité est centré sur la conception, la fabrication et la maintenance d'aérogénérateurs : un créneau dans lequel la coopérative se positionne parmi les dix premiers fabricants mondiaux. Ecotecnia installe également des parcs éoliens à Cuba, en Inde, au Japon et au Portugal. La coopérative bâtit aussi des centrales photovoltaïques et développe des systèmes autonomes hybrides (éoliennephotovoltaïque-diesel) d'une puissance variant de 10 à 50 kW.

5. Partenariats

De nombreux acteurs travaillent en réseau. Les raisons en sont fondatrices pour certains :

- SHE (Sustainable Housing in Europe) regroupe huit organismes européens de logements sociaux, assistés par des partenaires scientifiques et techniques européens. Le consortium SHE a pour objectifs, entre autres, de démontrer la faisabilité du logement durable à travers la construction de 600 logements répondant aux normes de qualité énergétique et environnementale et de fournir des outils et des procédures opérationnels aux acteurs du logement social. Ses résultats sont importants : le « modèle SHE » fait tache d'huile en Europe.
- APPA regroupe les producteurs d'énergies renouvelables en Espagne. Toutes les communautés autonomes et tous les secteurs de l'énergie renouvelable (hydraulique, biomasse, éolienne, photovoltaïque et biocarburants) y sont représentés. Cette association sans but lucratif a été créée en 1987 pour sensibiliser l'opinion publique aux bienfaits de l'énergie renouvelable. L'intérêt de ce réseau associatif est notamment de pouvoir dialoguer avec les entités publiques et privées (gouvernement, syndicats, organisations écologistes, etc.) afin de stimuler l'utilisation et le développement de ces sources d'énergie durables.
- L'association Ecorce est un réseau d'éco et auto-constructeurs, c'est-à-dire des entreprises ou des particuliers qui souhaitent construire de manière responsable et citoyenne, à partir de matériaux renouvelables, dans un souci d'économie d'énergie, d'utilisation d'énergies renouvelables et d'utilisation intelligente de l'eau.

Pour d'autres, le partenariat peut être un gage de crédibilité, par exemple : Electranorte fait contrôler son engagement par une structure de certification de qualité, le Bureau Veritas.

Pour d'autres encore, les partenariats sont importants pour le fonctionnement même de l'organisation, par exemple : Autopartage Provence s'est associée à d'autres entreprises similaires sur le territoire français (Strasbourg, Lyon et Marseille) afin de mutualiser un certain nombre de services.

6. Cohérence

De nombreux acteurs soulignent le fait que leur engagement en faveur du développement durable n'est pas qu'externe à leur organisation. Au sein même de la structure, tout est mis en oeuvre pour agir de manière cohérente avec cet engagement :

- The Co-operative Bank recycle ses déchets, utilise des produits recyclés et sa consommation d'énergie provient à 98% de sources d'énergie renouvelables.
- The Co-operative Insurance Company occupe, à Manchester, une tour recouverte de panneaux solaires, qui constitue le plus important projet de production d'énergie solaire du Royaume-Uni. La société entend aussi développer, dans les années qui viennent, son action en faveur de la réduction des émissions de CO₂ (projets de reforestation, de développement des énergies renouvelables, etc.).
- L'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) a attribué le label Entreprise Ecodynamique à la Banque Triodos pour les impacts indirects des activités de la banque sur l'environnement et les initiatives prises directement pour compenser intégralement ses émissions de CO₂ et œuvrer en faveur de l'environnement (politique d'achat, gestion des déchets, mobilité plus durable).

7. Rôle de précurseur

L'économie sociale peut jouer un rôle de précurseur ayant un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie et de la société comme en témoigne l'engagement de la banque GLS en Allemagne.

Lorsqu'en 1987, la GLS apporte son soutien financier aux agriculteurs certifiés Demeter (fermes biodynamiques) qui font le choix de produire leur propre énergie grâce à des éoliennes, aucune banque « traditionnelle » n'est prête à prendre de tels risques. La construction d'éoliennes va pourtant susciter un engouement considérable en Allemagne et, en 1990, les premiers fonds axés sur l'énergie éolienne sont proposés aux investisseurs.

8. Conclusions

Tous ces exemples ne constituent qu'un échantillon, rappelons-le, des terrains que peut investir l'économie sociale dans le champ en pleine croissance du développement durable. Il reste encore de grands pans à défricher. Même si

l'économie sociale a nettement élargi son champ d'action, une partie des acteurs continue à se concentrer sur l'inclusion sociale et travaille avec des publics défavorisés. À ce titre, ils pourraient Europe, énergie et économie sociale développer des actions spécifiques et citoyennes à l'égard de ces publics, qui n'ont souvent pas les moyens d'investir dans des produits et services coûteux préservant l'environnement.

Des domaines classiques de production d'énergies vertes, de produits ou services destinés à diminuer la consommation énergétique et à préserver l'environnement pourraient encore largement bénéficier de l'entrée d'entreprises dont les fondements reposent sur le respect de la personne et la solidarité. La cohérence entre ces deux mondes, ceux de l'économie sociale et du développement durable, constitue certainement un terrain fertile pour leur union.

Une prise de conscience se développe. Elle mériterait d'être portée à un niveau européen.

II/ Les bonnes pratiques... à la loupe

1. Production / Distribution / Fourniture d'énergies renouvelables

Qu'entend-on par « énergies renouvelables » ?

Une énergie renouvelable est une énergie produite à partir d'une source qui se régénère au moins au même rythme que celui auquel on l'utilise. Elle est donc potentiellement inépuisable. On qualifie les énergies renouvelables d'énergies « de flux » par opposition aux énergies fossiles et fissiles qui sont des énergies « de stock » puisqu'elles sont constituées de gisements limités (charbon, pétrole, gaz naturel, uranium).

Les principales sources d'énergie renouvelables sont la force hydraulique (énergie hydraulique), le vent (énergie éolienne), le soleil (énergie solaire thermique ou photovoltaïque), la chaleur du sous-sol (énergie géothermique), la biomasse — qui comprend les résidus d'exploitation forestière, les effluents d'élevage et de l'industrie agroalimentaire (biométhanisation), les cultures énergétiques et les déchets de l'industrie du bois. Par extension, les systèmes technologiques qui permettent de valoriser les sources d'énergie renouvelables sont également appelés énergies renouvelables (capteur solaire thermique ou photovoltaïque, chauffe-eau solaire, séchoir solaire, chaudière à pellets, éolienne, moulin à eau, centrale hydro-électrique, etc.).

Les énergies renouvelables sont actuellement sous-exploitées par rapport à leur potentiel, mais des politiques volontaristes se mettent progressivement en place, notamment au sein de l'espace européen. Outre l'intérêt environnemental (réduction de l'effet de serre, diminution de la pollution de l'air, de l'eau, du sol et de la biosphère, préservation des stocks de ressources naturelles), plusieurs facteurs socioéconomiques militent en faveur des énergies renouvelables : une stabilisation des prix de l'énergie, une diminution de la dépendance énergétique et un renforcement des économies locales. Selon les calculs de l'Union européenne, le secteur des énergies à faible production de carbone pourrait fournir plus de 25 millions d'emplois dans le monde à l'horizon 2050 et peser

quelque 3.000 milliards de dollars par an. Ce débat concerne également les pays en développement et les grandes nations « émergentes » car leur croissance industrielle exerce de fortes pressions sur des ressources déjà limitées et accélère la dégradation des écosystèmes de la planète.

L'énergie est vitale pour les citoyens du monde et pour l'économie mondiale. Le présent chapitre illustre la participation des acteurs de l'économie sociale aux objectifs de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique, au travers d'une série de bonnes pratiques dans les domaines de la production, de la distribution et de la fourniture d'énergies renouvelables.

En réponse aux défis énergétiques actuels et futurs, ces initiatives collectives témoignent du potentiel des énergies renouvelables sur le plan environnemental, mais aussi socio-économique : renforcement d'un tissu de petites et moyennes entreprises, par nature faiblement délocalisables, et création d'emplois locaux durables.

ECOPOWER

Organisme : Ecopower

Localisation : Belgique (Flandre)

Partenaires : Les villes de Gand et d'Eeklo, et la SPE, producteur mixte d'électricité (gère des centrales hydroélectriques, des installations de biogaz et des éoliennes à travers la Belgique)

Domaine d'action : Production et distribution d'électricité verte

Nature de l'initiative : Ecopower incite les consommateurs à réduire leur consommation d'énergie tout en leur proposant des énergies alternatives.

Description : Née en 1991, Ecopower est une coopérative de droit belge de production et de distribution d'électricité verte, c'est-à-dire issue à 100% des énergies renouvelables : biomasse, hydraulique et éolien. Ecopower consacre une grande partie de son activité à la sensibilisation et à l'information des populations sur les installations et leurs différents impacts. Son objectif est de développer l'implication des citoyens au regard du développement durable, notamment en leur permettant d'investir dans les énergies renouvelables, en devenant membre de la coopérative. Au travers d'un tel investissement, la personne devient plus soucieuse de son mode et de son niveau de consommation d'énergie, l'objectif ultime de la coopérative étant d'inciter le public à réaliser des économies d'énergie.

La coopérative a su profiter de la libéralisation de la production et de la distribution de l'électricité en Flandre. Elle compte aujourd'hui 8 000 membres et 7 employés. Ecopower gère 11 éoliennes à Gand et 3 à Eeklo. Elle a installé une centrale de cogénération chaleur-électricité à l'huile de colza pour chauffer un bâtiment municipal. Dans l'avenir, elle souhaite exporter ses services en Wallonie et à Bruxelles, mais aussi se lancer dans l'énergie solaire photovoltaïque.

Ecopower contribue au développement du mouvement coopératif et favorise la participation et l'implication des populations à travers le modèle coopératif (chaque coopérateur a le droit de vote en assemblée générale). Le profit redistribué aux membres est limité à 6%. Si un profit plus important est réalisé, il est réinvesti dans le projet. Ecopower a reçu le titre d'Ambassadeur de l'Économie sociale en 2005.

Ecopower est une organisation qui mène des activités cohérentes (même si elles peuvent paraître paradoxales) avec son objet social. Elle privilégie donc la qualité plutôt que la quantité. C'est pourquoi un de ses axes stratégiques majeurs est l'information et la sensibilisation.

Contact et informations

Ecopower

Statiestraat, 164e

B-2600 Berchem

Tél. : + 32 3 287 37 79

Fax : + 32 3 287 37 71

E-mail : info@ecopower.be

Site : www.ecopower.be

EKOWATT
<i>Organisme</i> : Ekowatt
<i>Localisation</i> : Belgique (Wallonie)
<i>Partenaires</i> : Société Christal Énergies, ministère wallon du Logement, des Transports et du Développement territorial, professionnels de la construction
<i>Domaine d'action</i> : Énergie solaire
<i>Nature de l'initiative</i> : Ekowatt vend et installe des panneaux photovoltaïques, avec un objectif de développement des énergies renouvelables.
<p><i>Description</i> : La société Ekowatt s'est spécialisée dans la promotion et la vente de panneaux photovoltaïques (production d'électricité via des panneaux solaires). Elle soutient le développement des énergies renouvelables et plus particulièrement de l'électricité verte dans une perspective de développement durable mais aussi en raison du coût de l'électricité. Ses services s'étendent de la formation des couvreurs au service après-vente, en passant par la pose des panneaux et le nettoyage du chantier d'installation. Ekowatt figure parmi les projets-pilotes du Plan Solwatt, lancé par le gouvernement de la Région wallonne pour promouvoir l'énergie solaire photovoltaïque auprès des pouvoirs publics, des entreprises et des particuliers.</p> <p>L'entreprise a été mise sur pied par Âge d'Or Services, une coopérative à finalité sociale fondée en 1999, qui constitue le premier réseau privé d'économie sociale spécialisé dans la prestation de services de proximité et de transport pour des personnes âgées et à mobilité réduite. Pour monter ce projet, Âge d'Or Services s'est associée à des professionnels de la construction, ainsi qu'à la société Christal Énergies (Strépy-Bracquegnies) et au ministère wallon du Logement, des Transports et du Développement territorial.</p> <p>À partir des principes, des méthodes et de l'expertise du groupe Âge d'Or Services, Ekowatt devrait favoriser l'emploi de personnes en décrochage et développer une relation particulière avec ses clients.</p>
<p><i>Contact et informations</i> Ekowatt Rue du Travail, 63 (adresse provisoire) B-7000 Mons (Cuesmes) Tél. : 0800 82 102 (numéro gratuit) Fax : 0800 95 104 Site : www.ekowatt.be</p>

ACOR
<i>Organisme</i> : ACOR (Sociedad Cooperativa General Agropecuaria)
<i>Localisation</i> : Espagne
<i>Partenaires</i> : APPA (Association de producteurs d'énergies renouvelables), le gouvernement de Castille-Leon et les gouvernements locaux des régions, villes et villages où les usines d'ACOR sont implantées
<i>Domaine d'action</i> : Production de combustibles
<i>Nature de l'initiative</i> : Cette coopérative agricole a diversifié ses activités en se lançant dans la production de biodiesel à partir de ses cultures de colza et de tournesol.
<p><i>Description</i> : ACOR (Sociedad Cooperativa General Agropecuaria) est une coopérative agricole centrée sur la fabrication de sucre à partir de betteraves et de cannes. Sa principale activité est l'ensemencement et la récolte de la betterave pour produire du sucre dans ses propres usines. ACOR possède aussi un département spécialisé dans la culture du colza et du tournesol pour la production de biodiesel.</p> <p>Cette coopérative regroupe des agriculteurs de la communauté autonome de Castille-Leon. Créée en 1962, elle dispose d'un capital social de 1.176.340 euros et réunit 9.000 coopérateurs, ce qui en fait l'une des plus importantes entités du secteur en Espagne. ACOR a lancé son projet de biodiesel en 2005. L'usine a démarré en juillet 2007 et devrait produire 100.000 tonnes de carburant par an.</p> <p>ACOR suit les principes de toute coopérative : solidarité, responsabilité sociale, démocratie, égalité de droits et devoirs entre les membres, etc. Sur le plan de la responsabilité sociale, son principal objectif est le développement des zones rurales. C'est ainsi que la nouvelle usine de biodiesel permet d'introduire de nouvelles cultures et générera des créations d'emplois dans ces zones.</p>
<p><i>Contact et informations</i> ACOR Paseo de Isabel la Católica, 1 E-47001 Valladolid Tél. : + 34 983 350 400 Fax : + 34 983 374 157 Site : www.acor.es</p>

ECOTECNIA SOCIEDAD COOPERATIVA

Organisme : Ecotecnia Sociedad Cooperativa

Localisation : Espagne

Partenaire : Mondragón Corporación Cooperativa

Domaine d'action : Aérogénérateurs, centrales éoliennes et centrales solaires

Nature de l'initiative : Nature de l'initiative : Conception, production et maintenance d'aérogénérateurs et de centrales photovoltaïques, installation d'éoliennes et développement de systèmes hybrides.

Description : Créée en 1981, Ecotecnia Sociedad Cooperativa s'est spécialisée dans le domaine des énergies renouvelables. L'essentiel de son activité est centré sur la conception, la fabrication et la maintenance d'aérogénérateurs (d'une puissance de 750 kW à 3.000 kW) : un créneau dans lequel la coopérative se positionne parmi les dix premiers fabricants mondiaux. Ecotecnia installe également des parcs éoliens ; l'un d'entre eux atteint une puissance de 1.045,6 MW. Elle a construit des parcs éoliens à Cuba, en Inde, au Japon et au Portugal. La coopérative bâtit aussi des centrales photovoltaïques et développe des systèmes autonomes hybrides (éolienne-photovoltaïque-diesel) d'une puissance variant de 10 à 50 kW.

Ecotecnia emploie 625 personnes et possède des représentations en France et en Italie. Grâce à des investissements de 33,6 millions d'euros en 2007, la coopérative espère augmenter son chiffre d'affaires de 80% à 400 millions d'euros, en installant une puissance de 416 MW.

En 1999, Ecotecnia a rejoint le groupe Mondragón Corporación Cooperativa, au sein duquel elle exerce le leadership dans le domaine de l'énergie. Mondragón Corporación Cooperativa englobe 264 entreprises d'économie sociale réparties en trois secteurs : financier, industriel et de distribution.

Ecotecnia fonctionne selon les principes coopératifs : méthodes démocratiques au sein de son organisation, création d'emplois, promotion humaine et professionnelle des travailleurs, solidarité et respect de l'environnement.

Contact et informations

Ecotecnia S. Coop. Cl.

Roc Boronat, 78

E-08005 Barcelona

Tél. : + 34 932 257 600

E-mail : ecotecnia@ecotecnia.com

Site : www.ecotecnia.com

2. Logement, Éco-construction, Éco-quartiers

Réduire la consommation d'énergie, c'est réduire l'émission de gaz à effet de serre. Ce défi ne pourra être relevé sans révolutionner nos modes de construction. En effet, la construction, outre sa consommation importante de matières premières, est à l'origine de plus de 40% de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

La prise de conscience de plus en plus vive de la nécessité d'investir le champ du logement, de construire et de rénover de manière à réduire la consommation énergétique et à privilégier les énergies renouvelables résulte de plusieurs facteurs : l'augmentation vertigineuse des coûts de l'énergie, l'introduction de nouvelles réglementations contraignantes et les problèmes environnementaux. *« Au cours des quinze à vingt dernières années, la réflexion a évolué. D'une simple économie d'énergie pour se chauffer, s'éclairer dans son habitation, on est passé à une vision qui englobe aujourd'hui tous les aspects. L'empreinte écologique et énergétique globale est de plus en plus utilisée. De même, la réflexion se fait davantage à l'échelle du quartier, intégrant tous les aspects de son fonctionnement et donc de sa consommation d'énergie (logement, éclairage urbain, transport, etc.), diagnostique Jacques Augrain, Secrétaire général de la Fédération Nord SCOP BTP en France.*

Pour l'économie sociale, le secteur de la construction est un terrain connu. Celui de l'éco-construction commence à être défriché. Pour reprendre la définition du cluster wallon qui lui est consacré, l'éco-construction¹ consiste à construire en respectant notre environnement et celui des générations futures, tout en offrant un maximum de confort aux occupants. Cette démarche implique donc :

- d'identifier les impacts environnementaux des projets tout au long de leur cycle de vie,*
- de favoriser des choix urbanistiques et architecturaux qui privilégient la lumière naturelle, intègrent des principes bioclimatiques, garantissent une bonne isolation thermique de toute l'enveloppe du bâtiment en respectant la législation en vigueur,*
- d'utiliser des matériaux 'écologiques' ou 'naturels' qui consomment peu d'énergie pour leur fabrication, leur transport et leur mise en œuvre,*
- d'utiliser des techniques de construction qui nécessitent plutôt de la main-d'œuvre que d'importantes quantités d'énergie,*
- de favoriser l'utilisation des énergies renouvelables et/ou des combustibles peu polluants,*
- de favoriser le choix d'équipements 'intelligents' : éclairage et électroménager 'basse consommation', chauffage efficace et correctement dimensionné. »*

1 <http://clusters.wallonie.be/ecoconstruction/fr/>

Ces impératifs sont ceux du développement durable et se révèlent proches de la sensibilité des acteurs de l'économie sociale. Ceux-ci peuvent en explorer les pistes innombrables, sources de développement de leurs activités. Ils peuvent s'investir dans l'information, le conseil, la formation aux nouvelles technologies requises par l'éco-construction. Ils peuvent aussi s'impliquer dans le développement de logements, la conception de nouveaux matériaux, etc. Des exemples existent et des chemins sont à explorer. Le potentiel est énorme.

ECO'HOM
<i>Organisme</i> : Eco'Hom
<i>Localisation</i> : Belgique
<i>Partenaires</i> :
<i>Domaine d'action</i> : Logement
<i>Nature de l'initiative</i> : L'asbl Eco'Hom propose un service de conseil technique en économies d'énergie, spécialisé dans la rénovation d'immeubles.
<p><i>Description</i> : Eco'Hom est une petite asbl belge (deux personnes) promouvant la rénovation de bâtiments en économisant l'énergie et soutenant la mobilité douce. Ses activités sont donc centrées sur l'éco-rénovation du patrimoine urbain.</p> <p>Partant du constat que les logements contribuent pour une part importante aux émissions des gaz à effet de serre s'ils sont mal isolés, l'asbl propose principalement un service de conseil technique en économies d'énergie. L'enjeu est d'autant plus important que des travaux de construction ou de rénovation ont des répercussions sur 20 ou 30 ans.</p> <p>En 2006, Eco'Hom a reçu un prix de la Fondation pour les Générations futures pour son initiative « Kot à projets développement soutenable et logement ».</p>
<p><i>Contact et informations</i></p> <p>Asbl Eco'Hom En Jonruelle, 74 B-4000 Liège Tél. : + 32 4 388 42 11 GSM : + 32 498 54 33 81 Fax : + 32 4 223 63 73 Personne de contact : Bernadette Leemans E-mail : info@ecohom.be Site : www.ecohom.be</p>

AIGUASOL ENGINYERIA
<i>Organisme</i> : Aiguasol Enginyeria
<i>Localisation</i> : Espagne
<i>Partenaires</i> : La Confédération des Coopératives de Catalogne et le CEPES
<i>Domaine d'action</i> : Bâtiment - Ingénierie - Énergie solaire
<i>Nature de l'initiative</i> : Aiguasol conçoit et implante des systèmes innovants d'énergie solaire thermique
<p><i>Description</i> : Aiguasol Enginyeria, née en 1999 à l'initiative d'un groupe de chercheurs de l'université polytechnique de Catalogne, est une coopérative spécialisée dans la conception et l'implantation de systèmes innovants d'énergie solaire thermique. Elle offre des services de consultance énergétique, de développement et de distribution de software, de conception et d'optimisation de systèmes solaires thermiques, ainsi que de construction bioclimatique. Aiguasol développe, en particulier, des systèmes de chaleur solaire pour processus industriels, des systèmes solaires de production de froid et des systèmes de chauffage.</p> <p>Aiguasol Enginyeria fait partie d'un programme développé par la Confédération des Coopératives de Catalogne et le CEPES. Elle adhère à RSE Coop, mouvement destiné à stimuler la responsabilité sociale des coopératives. Les organisations participantes signent une charte comportant des engagements économiques, environnementaux et sociaux. Ceux-ci sont évalués sur la base de différents indicateurs et critères de valorisation. Parmi les engagements d'Aiguasol figurent l'adoption de mécanismes pour promouvoir les économies d'énergie, des accords avec les autorités locales en faveur du développement économique et social, ainsi que des procédures ouvertes d'embauche favorisant l'intégration sociale de personnes en difficulté.</p>
<p><i>Contact et informations</i> Aiguasol Enginyeria C/Roger de Llúria, 29, 3o-2 E-08009 Barcelona Tél : + 34 933 424 755 Fax : + 34 933 424 756 E-mail : infoaiguasol@aiguasol.coop Site : www.aiguasol.com</p>

ECORCE
<i>Organisme</i> : Ecorce
<i>Localisation</i> : France
<i>Partenaires</i> : Des professionnels de l'éco-habitat, des associations locales telles que Phoebus-Ariège, spécialisée dans les énergies renouvelables, et le Fonds social européen
<i>Domaine d'action</i> : Logement, éco-construction
<i>Nature de l'initiative</i> : Pour développer un patrimoine foncier durable et respectueux de l'environnement, l'association privilégie la diffusion d'informations, des formations, des conseils techniques.
<p><i>Description</i> : Née en janvier 2005, l'association Ecorce est un réseau d'éco et autoconstructeurs, c'est-à-dire des entreprises ou des particuliers qui souhaitent construire de manière responsable et citoyenne, à partir de matériaux renouvelables, dans un souci d'économie d'énergie, d'utilisation d'énergies renouvelables et d'utilisation intelligente de l'eau.</p> <p>L'objectif de l'association est de développer ainsi un patrimoine foncier durable et respectueux de l'environnement pour les générations futures.</p> <p>Ecorce fournit aux usagers des informations pratiques et propose des formations, des visites et des stages, ainsi que des conseils techniques et un accompagnement personnalisé à toute personne s'intéressant à l'éco-construction. Elle cherche à sensibiliser le public le plus large possible grâce à des animations, des expositions, des rencontres, etc.</p> <p>Elle propose également un service de conseil sur l'utilisation d'énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie, ainsi qu'une mutualisation des outils de construction.</p> <p>Ecorce compte plus de 300 membres particuliers, artisans et professionnels de l'éco-habitat, et emploie deux animatrices à temps partiel. L'association dispose d'un espace Wiki sur lequel tout visiteur peut apporter sa contribution et développer ainsi le réseau Ecorce et les connaissances en matière d'éco-construction.</p> <p>Ecorce réfléchit aux conditions de sa pérennisation. Elle souhaite également professionnaliser davantage ses activités pour fournir de nouveaux services, plus techniques, et développer réellement le secteur de l'éco-construction, créateur d'activités économiques, tout en conservant son esprit associatif.</p>
<p><i>Contact et informations</i> ECORCE Chemin du Py d'en Bas, 26 F-09100 Les Pujols E-mail : ecorce@laposte.net Site : http://ecorce.constructeurs.free.fr Wiki d'Ecorce : http://ecorce.constructeurs.free.fr/wakka.php?wiki=PagePrincipale</p>

SHE
<i>Organisme</i> : Sustainable Housing in Europe (SHE)
<i>Localisation</i> : Italie, France, Portugal, Danemark
<i>Partenaires</i> : Huit organismes européens de logements sociaux, assistés par des partenaires scientifiques et techniques européens
<i>Domaine d'action</i> : Logement social
<i>Nature de l'initiative</i> : Démontrer la faisabilité du logement social durable pour que cette démarche devienne une pratique courante en Europe.
<p><i>Description</i> : Sustainable Housing in Europe est un projet européen impliquant huit organismes européens de logements sociaux du Danemark, de France, d'Italie et du Portugal. Sa coordination est assurée par la Fédération italienne des Coopératives de Logement social (Federabitazione-Confcooperative). D'une durée de cinq ans (2003-2008), ce projet s'inscrit dans le 5ème Programme cadre de recherche techno-logique (PCRDT), volet « Énergie, Environnement et Développement durable », et est financé à hauteur de 35% par la Commission européenne.</p> <p>Le consortium SHE a pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • démontrer la faisabilité du logement durable à travers la construction de 600 logements répondant aux normes de qualité énergétique et environnementale ; • impliquer les futurs habitants et les parties intéressées dans le processus de programmation, de conception et de réalisation et les sensibiliser aux nouveaux enjeux énergétiques, environnementaux, sociaux et économiques, ainsi qu'évaluer le degré de satisfaction des habitants par rapport à l'usage de leur logement et du bâtiment ; • fournir des outils et des procédures opérationnels aux acteurs du logement social pour pérenniser cette démarche intégrée et partenariale dans leur pratique courante ; • encourager l'intégration de la démarche SHE dans les politiques et les plans d'actions des collectivités locales et des décideurs nationaux. <p>Des résultats importants ont d'ores et déjà été engrangés. En France, le « modèle SHE » est expérimenté par d'autres organismes de logements sociaux. En Italie et au Portugal, il a été intégré dans les priorités stratégiques de la Fédération nationale des Coopératives de Logement social. En Italie toujours, un « réseau de coopératives d'habitation pour l'habitat durable » s'est créé dans le but de lancer des opérations de logement durable (2006-2007).</p> <p>Le projet SHE est le lauréat 2007 de la section « Partenariat Privé-Public » de la campagne Énergie durable pour l'Europe 2005-2008. Le consortium aimerait jeter les bases d'un réseau européen d'organismes de logements sociaux qui mette en valeur le rôle stratégique de ce secteur dans la modification du panorama énergétique européen.</p>
<p><i>Contact et informations</i> Arch. Ph.D Alain Lusardi Federabitazione Europe Confcooperative Borgo S.Spirito, 78 - I-00193 Rome Tél. : +39 06 68000700 E-mail : lusardi.a@confcooperative.it Site : www.she.coop</p>

3. Banques Assurances

Une des forces du secteur de l'économie sociale réside dans sa capacité d'anticiper et de répondre à des nouveaux besoins. Dans le domaine de l'environnement, ces besoins sont énormes. Ils vont de la lutte contre la précarité énergétique au développement des éco-matériaux, en passant par la production d'énergies renouvelables, l'écoconstruction, la création de centres techniques d'agrément, la formation ou la sensibilisation.

Pour s'engager dans ces voies, l'économie sociale a besoin de moyens financiers et de protections. La finance éthique et solidaire peut l'épauler. Leviers importants des transformations économiques et sociales, des organismes bancaires offrent depuis de nombreuses années aux épargnants et aux investisseurs la possibilité d'utiliser des instruments financiers (fonds d'environnement durable, crédits bancaires, capital à risque) orientés vers le développement durable. En 2006, la Banque Triodos, implantée dans cinq pays européens, a consacré 38% des 854,1 millions d'euros qu'elle a octroyés à des projets « nature & environnement », dont la moitié a été dévolu aux énergies renouvelables. La GLS Gemeinschaftsbank allemande a été un véritable aiguillon des énergies alternatives dans son pays, occupant un terrain que les autres organismes financiers ne souhaitaient pas couvrir. En 1993, elle proposait à sa clientèle un premier bon d'épargne « Énergie renouvelable ». Actuellement, environ 12% des dépôts et des emprunts à la GLS Bank visent le secteur des énergies renouvelables. Plus de 3.000 clients de la banque ont investi dans des fonds axés sur l'énergie éolienne et solaire et ont contribué à des investissements dans ce secteur pour un montant de plus de 200 millions d'euros, dont 50 millions financés par du capital à risque.

La couverture des risques est une dimension encore peu exploitée par l'économie sociale. On épinglera donc l'initiative de la coopérative Arç en Espagne et The Cooperative Insurance Society en Grande-Bretagne qui proposent des produits et services d'assurances, notamment à destination de projets éoliens et solaires.

GLS BANK
<i>Organisme</i> : GLS Bank
<i>Localisation</i> : Allemagne
<i>Partenaires</i> :
<i>Domaine d'action</i> : Activités bancaires
<i>Nature de l'initiative</i> : Financement de projets d'énergies renouvelables et gestion d'équipements propres
<p><i>Description</i> : Membre du réseau international de banques sociales et éthiques INAISE, GLS Bank compte parmi les pionniers du financement de projets dans le domaine des énergies renouvelables. C'est en 1987 qu'elle apporte son soutien financier aux agriculteurs certifiés Demeter (fermes biodynamiques) qui font le choix de produire leur propre énergie grâce à des éoliennes. À cette époque, aucune banque « traditionnelle » n'est prête à prendre de tels risques.</p> <p>La construction d'éoliennes suscite rapidement un engouement considérable en Allemagne et, en 1990, les premiers fonds axés sur l'énergie éolienne sont proposés aux investisseurs. Une fois encore, GLS Bank fait figure de précurseur. Quelque 250 clients de la banque investissent dans ces fonds « verts ».</p> <p>En 1993, GLS Bank propose à sa clientèle un premier bon d'épargne « Énergie renouvelable ». Celle-ci a donc désormais la possibilité non seulement d'investir dans le capital d'entreprises du secteur, mais aussi de cibler l'affectation de son épargne. Actuellement, environ 12% des dépôts et des emprunts à la GLS Bank visent le secteur des énergies renouvelables. Plus de 3.000 clients de la banque ont investi dans des fonds axés sur l'énergie éolienne et solaire et ont contribué à des investissements dans ce secteur pour un montant de plus de 200 millions d'euros, dont 50 millions financés par du capital à risque.</p> <p>Le secteur des énergies renouvelables est particulièrement florissant en Allemagne puisqu'il emploie, selon des statistiques récentes, quelque 235.000 personnes en 2006, dont 82.000 dans le domaine de l'énergie éolienne et 40.000 dans l'énergie solaire. GLS Bank joue un rôle essentiel dans le développement de ce secteur économique puisqu'elle investit comme opérateur dans les domaines de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire photovoltaïque, dépêche des spécialistes de la gestion de parcs éoliens à l'Université d'Oldenburg et s'implique dans de nouveaux domaines d'innovation tels que l'installation de piles à combustible dans les immeubles à appartements.</p>
<p><i>Contact et informations</i> GLS Gemeinschaftsbank AG Christstraße 9 D-44789 Bochum Tél. : + 49 (0)234 5797-0 Fax : + 49 (0)234 5797-133 E-mail : bochum@gls.de Site : www.gls.de</p>

BANQUE TRIODOS

Organisme : Banque Triodos

Localisation : Pays-Bas, avec quatre succursales à Zeist (Pays-Bas), Bristol (Royaume-Uni), Bruxelles (Belgique) et Madrid (Espagne) et une agence à Francfort (Allemagne)

Partenaires : Organisations actives dans les droits de l'homme, la coopération au développement, la finance éthique et solidaire et la préservation de la nature ; organisations nationales et internationales qui se consacrent aux investissements durables, à la durabilité dans les relations Nord-Sud, à l'économie sociale, etc.

Domaine d'action : Activités bancaires

Nature de l'initiative : La Banque Triodos finance des entreprises dont les projets génèrent une valeur ajoutée sociale, environnementale et/ou culturelle grâce aux fonds que lui confient épargnants et investisseurs.

Triodos a décidé, après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en 1986, de soutenir activement le développement de l'énergie durable et a acquis un savoir-faire particulier dans le domaine du financement d'éoliennes.

Description : La Banque Triodos a été créée par un groupe de banquiers disposant d'une expérience dans le secteur bancaire traditionnel. Leur décision fut motivée par le constat que les projets de renouveau social éprouvaient des difficultés à trouver des financements. Au sein de la Stichting Triodos, fondation créée aux Pays-Bas en 1971, ils mirent ces auteurs de projets en contact avec des personnes qui possédaient des fonds et étaient disposées à les leur prêter. En 1980, cette fondation donna le jour à la Banque Triodos (Triodos Bank NV) aux Pays-Bas. Celle-ci a ensuite essaimé dans plusieurs pays d'Europe. En 2006, le total bilantaire de la Banque Triodos s'est élevé à 1,5 milliard d'euros.

Les secteurs d'activités de la Banque Triodos sont les suivants :

- Nature et environnement : projets portant sur les énergies renouvelables, l'agriculture biologique et biodynamique, les technologies environnementales. En 2006, 52,4% de l'ensemble du portefeuille de crédits belge a bénéficié à ce secteur, notamment pour des projets d'énergie solaire et éolienne (en Belgique mais aussi en France).
- Économie sociale : négociants, centres commerciaux, entreprises et services innovants ayant des objectifs à la fois économiques et sociaux (2006 : 6,3%).
- Culture et bien-être : organisations actives dans l'enseignement, les besoins spécifiques et les soins de santé ; artistes (2006 : 39,7%).
- Nord-Sud : institutions de microfinance dans les pays en développement et initiatives de commerce équitable avec le Sud (2006 : 1,3%).

La banque est devenue une référence en matière de fonds de placement durables. Le Triodos Green Fund (NL) investit exclusivement dans les domaines de l'agriculture biologique et biodynamique et des énergies durables, ainsi que dans d'autres projets importants pour la nature et l'environnement. Le Triodos Renewable Energy Fund (UK) se concentre sur l'énergie éolienne, la biomasse, les petites centrales hydroélectriques et l'énergie solaire. Le Triodos Renewables Europe Fund est le premier fonds d'investissement basé à Luxembourg qui investit dans des projets européens d'énergies renouvelables. Certains de ses fonds d'investissement ont une dimension internationale. Le fonds Triodos Énergies renouvelables pour le développement, par exemple, a pour but de promouvoir et de favoriser l'accès et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables dans les pays en développement. Le Triodos Venture Capital Fund finance des entreprises à croissance rapide dans les domaines de l'alimentation biologique et des énergies renouvelables. Quant à la Triodos Climate Clearing House, il s'agit d'une plate-forme indépendante d'enregistrement et d'échange de crédits CO₂, créée par des projets portant sur la gestion durable des forêts et les énergies renouvelables, notamment dans les pays en développement.

L'Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) a attribué le label

Entreprise Écodynamique à la Banque Triodos pour les impacts indirects des activités de la banque sur l'environnement et les initiatives prises directement pour compenser intégralement ses émissions de CO₂ et œuvrer en faveur de l'environnement (politique d'achat, gestion des déchets, mobilité plus durable).

Contact et informations

BANQUE TRIODOS BELGIQUE

Rue Haute, 139 (boîte 3)

B-1000 Bruxelles

Tél. : + 32 2 548 28 28

Fax : + 32 2 548 28 29

E-mail : info@triodos.be

Sites : www.triodos.be, www.triodos.com

MACIF
<i>Organisme</i> : La MACIF
<i>Localisation</i> : France
<i>Partenaires</i> : Topten (CLCV et WWF), Ademe, CERTU
<i>Domaine d'action</i> : Assurances auto et sensibilisation
<p><i>Nature de l'initiative</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction des tarifs sur les contrats d'assurance auto pour les personnes possédant un véhicule propre et/ou sûr ; • Rédaction du premier annuaire de l'écomobilité en France, • Mise en ligne du site web Roulons pour L'avenir (www.roulonspurlavenir.com), site d'information et d'aide à la décision en matière de mobilité durable.
<p><i>Description</i> : La MACIF a mis en place un dispositif de réduction sur ses contrats d'assurance auto pour les personnes possédant un véhicule propre et/ou sûr. La réduction pour les sociétaires oscille entre 10% et 30% sur la garantie responsabilité civile pour toute voiture neuve ou d'occasion, achetée à partir de février 2006, et reconnue par la MACIF comme propre et/ou sûre. Par « voitures propres », la compagnie entend les véhicules hybrides, ceux dont l'énergie est l'électricité, le gaz de pétrole liquéfié (GPL), le gaz naturel ou les biocarburants, et ceux dont le taux d'émission de dioxyde de carbone (CO2) est inférieur à 120g/km (en essence ou en diesel). Quant aux « voitures sûres », ce sont celles dont les équipements permettent d'éviter certains accidents et de protéger au mieux leurs occupants.</p> <p>La MACIF soutient Topten, guide d'achat en ligne pour le choix d'un véhicule, géré par l'association de consommateurs CLCV et l'organisation environnementale WWF. Pour son dispositif « voitures propres », elle utilise les critères de Topten en matière d'efficacité énergétique et de performance environnementale.</p> <p>Elle a également décidé de mettre en place des formations d'écoconduite, gratuites ou à prix symbolique, en partenariat avec les écoles de conduite, considérant que la sécurité routière, comme la baisse de la consommation d'énergie, résulte d'un comportement responsable au volant.</p> <p>La MACIF souhaite s'afficher comme assureur responsable, cohérent avec son objectif général de solidarité s'appliquant ici à la solidarité entre les générations, dans une dynamique de développement durable.</p> <p>Au travers de ces actions, le groupe ne souhaite pas toucher des niches de consommateurs, mais la masse des automobilistes. Cette démarche devrait attirer 10% de sociétaires supplémentaires.</p> <p>Pour l'avenir, l'objectif de la MACIF est d'inciter les constructeurs à intégrer la réflexion sur ces thèmes jusque dans la conception des véhicules d'entrée de gamme.</p> <p>Parallèlement, le Groupe Macif a initié une réflexion portant sur les évolutions du secteur de la mobilité dans les années à venir. Initiatives des communes pour limiter le transport des voitures à l'intérieur des villes, concrétisation des travaux du Grenelle de l'environnement, émergence de nouveaux besoins de mobilité alternatifs à l'usage individuel de la voiture, tels sont les constantes qui ont poussé l'assureur à se positionner comme acteur responsable en matière d'écomobilité.</p> <p>Ces actions sont la traduction des engagements du Groupe Macif en matière de développement durable : aider le sociétaire à agir en faveur de modes de transports plus sûrs, moins polluants et créateurs de lien social.</p> <p>Le site www.roulonspurlavenir.com propose une palette d'outils d'aide à la décision, ainsi que le premier Annuaire de l'écomobilité en France.</p> <p>Cette initiative innovante, conçue avec la participation de l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie) et le CERTU (Centre d'Études et de Recherche sur les Transports urbains) liste l'ensemble des initiatives en France pour se déplacer autrement : auto partage, covoiturage, ramassages scolaires...</p>

Une partie non négligeable des acteurs de l'écomobilité référencés dans cet annuaire sont des structures de l'économie sociale, et le groupe Macif joue ainsi, de manière indirecte, son rôle de promotion des entreprises solidaires et innovantes, en phase avec les enjeux environnementaux et sociétaux de la mobilité.

Contact et informations

MACIF

Site : www.macif.fr

www.roulonspurlavenir.com

MAIF
<i>Organisme</i> : MAIF (Mutuelle Assurance des Instituteurs de France)
<i>Localisation</i> : France
<i>Partenaires</i> : ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)
<i>Domaine d'action</i> : Assurances
<i>Nature de l'initiative</i> : Dans le cadre de sa politique de prévention du risque, la MAIF a lancé une campagne de sensibilisation générale à la protection de l'environnement et la maîtrise de l'énergie.
<p><i>Description</i> : La MAIF (5.800 salariés) a été créée en 1934 sous le sigle MAAIF (Mutuelle Assurance Automobile des Instituteurs de France). Elle a ensuite élargi son champ d'intervention au-delà de l'assurance auto : habitation/vie quotidienne, accidents corporels, assurance-vie. Sa conception de l'assurance repose sur le respect de la personne, la solidarité et l'humanisme.</p> <p>En France, le groupe MAIF est le 5e assureur automobile et le 8e assureur toutes assurances dommages confondues. Fin 2006, il comptait 2,6 millions de sociétaires, 2,1 millions de contrats vie quotidienne et habitation, 3,2 millions de véhicules assurés, 2,5 millions de contrats assurance de personnes.</p> <p>Outre son offre de produits d'assurance, la MAIF poursuit une démarche d'information et de prévention. Dans ce cadre, elle a lancé, en 2007, une campagne de sensibilisation du grand public à la protection de l'environnement et à la maîtrise de l'énergie. Afin de légitimer son action, la MAIF a choisi comme partenaire l'ADEME. Six conférences ont été organisées à travers la France sur les risques climatiques que peut générer l'utilisation non maîtrisée de nos ressources. Ces réunions d'information ont été sélectionnées dans le Top 100 des actions les plus remarquables de l'édition 2007 de la Semaine du Développement durable par le ministère français de l'Écologie et du Développement durable. Les trois premières conférences-débats organisées sur ce thème ont rassemblé plus de 2.400 personnes.</p>
<p><i>Contact et informations</i> Secrétariat général MAIF Avenue Salvador Allende, 200 F-79038 Niort Cedex 9 Tél. : + 33 5 49 73 74 75 Site : www.maif.fr Association Prévention MAIF Secrétariat : Françoise Clermont Barrière ou Catherine Barraud Tél. : + 33 5 49 73 84 95 ou 96 Fax : + 33 5 49 73 78 07 Chargée de projets : Isabelle Magneron Tél. : + 33 5 49 73 81 58</p>

4. Initiatives citoyennes

Une vraie citoyenneté active est inséparable du développement durable et réciproquement : la lutte contre le réchauffement climatique implique l'engagement de tous.

Chacun, à son niveau, peut et doit agir pour protéger l'environnement et laisser une terre viable aux générations futures. Cet engagement passe par l'action, mais aussi par la possibilité pour tout citoyen d'exprimer son point de vue en toute liberté, de participer à la prise de décision.

De son côté, l'économie sociale et solidaire considère l'engagement citoyen comme l'un des principes d'une économie démocratique. Centrée sur l'épanouissement individuel et collectif, elle intègre forcément les préoccupations environnementales et la citoyenneté active.

Proche des collectivités locales, le secteur de l'économie sociale a un rôle crucial à jouer dans l'interpellation et la participation citoyenne. Son action peut se dérouler à des niveaux très différents tels que l'information, la formation à des valeurs de responsabilité et de solidarité, la transmission de compétences et l'accompagnement d'initiatives.

L'économie sociale, comme nous le verrons dans les exemples suivants, peut réellement être un aiguillon de la participation, de la prise en charge collective des problèmes environnementaux : en interpellant les citoyens, en les épaulant dans la constitution, la gestion et le financement de structures solidaires et coopératives, les acteurs de l'économie sociale peuvent constituer un levier. Un levier permettant aux citoyens de s'inscrire dans des initiatives protectrices de l'environnement, mais aussi dans des actions collectives elles-mêmes créatrices de nouvelles structures d'économie sociale et solidaire, suscitant toujours plus de réponses collectives à des besoins locaux.

Ce chapitre témoigne de la diversité des rôles de l'économie sociale dans ce domaine.

ALLONS EN VENT

Organisme : Allons en Vent

Localisation : Belgique, Mesnil-Eglise

Partenaires : Région wallonne, Commission européenne, Commune d'Houyet, Triodos

Domaine d'action : Énergies renouvelables. Initiative citoyenne

Nature de l'initiative : 800 enfants détenteurs de 2.000 parts de 100 euros ont participé au coût de construction et de fonctionnement d'une éolienne. L'objectif est de sensibiliser des enfants et des adultes au développement durable et aux énergies propres.

Description : L'association Vents d'Houyet est à l'origine de l'éolienne dite « des enfants ». Créée en 2002 pour développer un programme éolien dans la Province de Namur, l'asbl a pour ambition de rentabiliser des gisements locaux. Après l'entrée en production d'une première éolienne de 600 kW, le projet de coopérative éthique Allons en Vent est lancé et l'éolienne mise en service en 2006. La société coopérative Allons en vent regroupe 800 coopérateurs « enfants » (représentés par leurs parents), détenteurs de 2.000 parts de 100 euros. Ils ont participé au coût de la construction et du fonctionnement d'une éolienne. L'enfant coopérateur investit ainsi dans un projet durable et responsable et reçoit un revenu annuel qui augmentera nettement quand l'emprunt pour la construction de l'éolienne sera remboursé. Il aura lors une source de revenus disponible au moment de l'adolescence, de ses études supérieures, etc. Une éolienne de 800 Watts a été construite et mise en service en janvier 2006. Au-delà de cette éolienne, la coopérative a pour objectif de susciter chez l'enfant et en particulier chez l'adolescent, une prise de conscience active de la problématique de l'environnement. Les adultes, témoins de l'opération, sont également visés.

Une troisième éolienne, dite « des adultes », a été inaugurée, en partenariat avec les Communes de Houyet et Beauraing.

La coopérative vend du courant éolien à Essent, distributeur auprès duquel il est possible de souscrire des abonnements. « Allons en vent » a pour projet de devenir vendeur direct d'électricité verte, en s'associant à d'autres petits producteurs wallons et flamands.

Pour l'avenir, l'asbl Vents d'Houyet souhaite mettre sur pied une vaste opération européenne à travers la création de la Fondation « Kids and Wind (KW) ». L'objectif est de développer un réseau d'éoliennes, propriétés d'enfants, qui seraient mises en place par des associations locales dans chaque pays de l'Europe, ainsi qu'en Russie, en Ukraine et en Biélorussie.

Projet citoyen local, pérenne, Allons en Vent fait participer la population locale, dans une perspective de développement local durable.

Contact et informations

Vents d'Houyet asbl

Rue du Monument 1- B-5560 Mesnil-Eglise

Tél. : + 32 82 68 96 76

E-mail : info@vents-houyet.be

Site : www.vents-houyet.be et

[http : //www.vents-houyet.be/allons/index.htm](http://www.vents-houyet.be/allons/index.htm)

APPA (ASOCIACIÓN DE PRODUCTORES DE ENERGÍAS RENOVABLES)
<i>Organisme</i> : APPA (Asociacion de Productores de Energías Renovables)
<i>Localisation</i> : Espagne
<i>Partenaires</i> :
<i>Domaine d'action</i> : Sensibilisation du public aux énergies renouvelables
<i>Nature de l'initiative</i> : Des producteurs d'énergies renouvelables s'associent pour sensibiliser l'opinion publique
<p><i>Description</i> : APPA est une association sans but lucratif qui regroupe les producteurs d'énergies renouvelables en Espagne. Toutes les communautés autonomes et tous les secteurs de l'énergie renouvelable (hydraulique, biomasse, éolienne, photovoltaïque et biocarburants) y sont représentés. L'association a été créée en 1987 pour sensibiliser l'opinion publique aux bienfaits des énergies renouvelables.</p> <p>Elle est mandatée pour dialoguer avec les entités publiques et privées (gouvernement, syndicats, organisations écologistes, etc.) afin de stimuler l'utilisation et le développement de ces sources d'énergie durables. En outre, l'association coordonne, avec des institutions éducatives, l'enseignement et la recherche dans le domaine des énergies renouvelables.</p> <p>APPA représente plus de 350 producteurs espagnols d'énergies renouvelables, parmi lesquels figurent l'Association européenne des mini-centrales hydroélectriques, l'Association européenne d'énergie éolienne, le Forum européen des énergies renouvelables, la Fédération européenne des énergies renouvelables et le Conseil consultatif de l'électricité de la Commission nationale de l'énergie.</p> <p>Parmi les activités les plus significatives de l'association, on relèvera sa participation importante à l'élaboration du Décret royal 2336/1994 sur la production d'énergie électrique à partir de sources d'énergie renouvelables.</p>
<p><i>Contact et informations</i></p> <p>APPA C/ Aguarón, 23, Portal B. 1º B E-28023 Madrid Tél. : + 34 902 106 256 Fax : + 34 913 070 350 E-mail : comunicacion@appa.es Site : www.appa.es</p>

ASIF (ASOCIACION DE LA INDUSTRIA FOTOVOLTAICA)

Organisme : ASIF (Asociacion de la Industria Fotovoltaica)

Localisation : Espagne

Partenaires : Ministères de l'Économie et de l'Industrie, de l'Éducation, de l'Environnement, Institut pour la diversification et l'économie d'énergie, communautés autonomes, Commission nationale de l'énergie, diverses compagnies électriques et associations écologistes

Domaine d'action : Sensibilisation du public

Nature de l'initiative : L'objectif d'ASIF est de développer l'énergie solaire photovoltaïque au travers de la promotion, de la communication et de la formation.

Description : ASIF est une association non gouvernementale et sans but lucratif réunissant des entreprises, dont l'objectif est de développer l'énergie solaire photovoltaïque. Les moyens mis en œuvre sont la promotion des activités menées par ses partenaires pour aider les citoyens à devenir producteurs ou utilisateurs d'énergie solaire, la publication d'ouvrages, magazines, articles et rapports. L'association promeut la formation de professionnels dans le domaine de la production et de l'installation d'énergie solaire. Elle joue également le rôle d'interlocuteur auprès des autorités publiques.

ASIF a été créée en 1998 par les sociétés ATERSA (Communauté valencienne), BP Solar (Communauté de Madrid) et ISOFOTON (Communauté andalouse). Elle compte aujourd'hui 356 membres, divisés en trois groupes : les fabricants, les installateurs et des représentants d'autres secteurs en lien avec l'énergie solaire photovoltaïque, comme des centres technologiques, des laboratoires d'essai ou des entreprises de formation.

Le principal objectif d'ASIF est la promotion de l'utilisation de l'énergie solaire électrique, mais cet objectif est soumis à deux lignes de force qui sont elles-mêmes des objectifs de base de l'association : promouvoir la création d'emplois dans le domaine de l'installation de panneaux photovoltaïques et renforcer les intérêts communs du secteur dans la défense de l'environnement.

ASIF possède un code de conduite que doivent suivre ses membres. Parmi les postulats de ce code figurent la protection de la santé et la sécurité des usagers, l'obligation d'être réceptif aux suggestions des clients, le respect de la législation du travail, des normes de sécurité, de prévention des risques du travail en vigueur et des normes environnementales.

Contact et informations

ASIF

Avenida Doctor Arce, 14

E-28002 Madrid

Tél. : + 34 900 300 / Fax : + 34 612 987

E-mail : asif@asif.org

Site : www.asif.org

ENERGIA KLUB

Organisme : Energia Klub

Localisation : Hongrie, Budapest

Partenaires : Acteurs environnementaux locaux ou nationaux, réseaux européens

Domaine d'action : Énergies renouvelables. Éducation

Nature de l'initiative : Conseil aux entreprises et aux municipalités en matière d'énergies durables et d'efficacité énergétique, approche éducative dans les écoles

Description : Energia Klub fonctionne comme un think tank dans le domaine de l'environnement. Cette organisation sans but lucratif, née en 1990, s'est donné pour mission de réduire les problèmes sociaux et environnementaux liés à la production et à la consommation d'énergie en rendant plus populaires le recours aux énergies alternatives et l'efficacité énergétique. Sa devise est un excellent condensé de son action : « Énergie civilisée, Société civilisée ».

S'appuyant sur une équipe de 17 personnes, Energia Klub propose des solutions alternatives en matière d'énergie aux entreprises et aux municipalités, dispense des conseils et de l'information aux professionnels du secteur de l'énergie et cherche également à influencer les processus décisionnels. Elle fournit, par ailleurs, des services d'éducation à l'environnement dans les écoles, à partir d'outils pédagogiques spécifiques.

L'association s'inscrit régulièrement dans des programmes européens ou internationaux en faveur de l'environnement, comme Agree.net – Action for Green and Renewable Energy (www.agreenet.info). Travaillant avec différents réseaux, Energia Klub élargit, en effet, son champ d'action à l'Europe centrale et orientale car elle veut contribuer à la naissance d'une société durable sur l'ensemble du continent. Ses sources de financement sont à la fois nationales et internationales (fonds publics et privés).

Contact et informations

ENERGIA KLUB

17-19. Szerb Street

Budapest / H-1056

Tél. : + 36 1 411 35 20

Fax : + 36 1 411 35 29

E-mail : energiaklub@energiaklub.hu

Site : www.energiaklub.hu

5. Transports et mobilité

Les transports et la mobilité ne sont pas des secteurs profondément investigués par les acteurs de l'économie sociale, probablement parce qu'ils exigent des investissements lourds. Il reste là beaucoup de travail à réaliser et de créativité à mettre en œuvre. L'autopartage reste le domaine le plus travaillé. Nous vous livrons, à ce propos, les réflexions de Jean-Baptiste Schmitter, responsable du réseau coopératif France Auto-Partage.

L'exemple de l'autopartage

Les principales valeurs de l'économie sociale et solidaire se retrouvent dans l'autopartage. La première finalité de l'autopartage est environnementale et vise la préservation des ressources (espace, qualité de l'air, bruit...) : il s'agit de réduire les nuisances liées à l'automobile, notamment en zone urbaine, en réduisant le nombre de véhicules et en les partageant entre les utilisateurs ; il s'agit également de modifier les comportements en promouvant une utilisation raisonnée de la voiture.

Pour ce faire, l'autopartage propose aux personnes qui n'ont pas besoin d'une voiture de remplacer la propriété par l'usage, un produit par un service mutualisé (remplacer une accumulation des biens par une meilleure utilisation de ceux-ci).

Enfin, l'autopartage permet de donner accès à la mobilité à des personnes qui n'ont pas forcément les moyens de disposer d'un véhicule particulier, et favorise ainsi leur insertion sociale.

L'autopartage naît souvent au travers d'initiatives citoyennes (individus ou collectifs cherchant une réponse à un besoin non satisfait par l'offre proposée et voulant améliorer la qualité de la vie en ville).

Par conséquent, la plupart des services d'autopartage se sont structurés logiquement sous forme d'organisations de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives de consommateurs ou d'intérêt collectif...) à fonctionnement démocratique, associant l'ensemble des partenaires au projet.

La place de l'économie sociale et solidaire dans l'autopartage

L'autopartage est encore un service en émergence et relativement méconnu, même s'il existe depuis 20 ans dans les pays précurseurs (Suisse, Allemagne). De ce fait, la mise en place de ce type de service dans une ville nécessite un investissement important en temps pour faire connaître le service et modifier les comportements.

On perçoit bien le rôle de l'économie sociale en phase de lancement de l'autopartage : défricher le terrain, faire émerger le marché, fédérer les énergies autour d'un projet au travers d'initiatives citoyennes avec une bonne part de bénévolat et de militantisme.

La question qui se pose ensuite est celle de la place de l'économie sociale sur un marché arrivé à maturité, à côté éventuellement d'autres opérateurs issus du secteur marchand classique.

L'économie sociale et la dynamique coopérative ont toute leur place dans la gestion de l'autopartage, même lorsque le marché est à maturité et ce pour plusieurs raisons explicitées ci-dessous.

Les liens entre l'utilisateur-adhérent et le service

L'autopartage a été créé par des personnes qui ne trouvaient pas de réponse à leur besoin dans les offres de mobilité existantes sur le marché : par exemple, j'ai besoin d'une voiture 2 heures par semaine pour faire les courses ou conduire mon enfant au foot. Suis-je obligé d'acheter une voiture pour autant ? C'est à partir de ce besoin de l'utilisateur qu'ont été élaborées les caractéristiques principales de l'autopartage :

- proximité (un véhicule à moins de 5 mn de chez moi)
- accessibilité (un système de réservation et d'accès 24h/24h)
- satisfaction de mon besoin (une tarification heure-kilomètre sans forfait)

Ce sont les structures de l'économie sociale qui garantissent au mieux ce lien fort nécessaire entre l'usager et le service au travers du sociétariat (forme de « multipropriété » par les usagers-adhérents), qui permet l'implication de l'usager dans le système de gouvernance de l'entreprise.

Un système associant plusieurs partenaires

L'autopartage n'est pas un mode de déplacement en soi. Il est complémentaire des modes doux, transports publics, bicyclette, marche à pied... À ce titre, il s'inscrit dans une offre globale de mobilité alternative à la voiture particulière, comme un maillon de la chaîne des déplacements, et il ne sera pertinent que si, parallèlement, les autres modes de déplacement alternatifs se développent également. Il doit donc travailler en coopération étroite avec les partenaires de la mobilité, les collectivités locales...

Dans ce cadre, les structures qui permettent la coopération entre différents partenaires publics et privés (collectivités, usagers, salariés, entreprises, bénévoles...) au service d'un objectif commun telles que les SCIC sont tout à fait adaptées.

Un système solidaire et de coopération gagnant-gagnant

La recherche du profit inhérente aux structures de l'économie classique limite fortement l'implantation de l'autopartage aux endroits où existe un potentiel réellement intéressant pour atteindre un équilibre financier (agglomérations de plus de 100.000 habitants principalement).

À ce titre, l'exemple de Mobility, coopérative d'autopartage suisse, est révélateur de l'intérêt du modèle coopératif : il existe des stations d'autopartage dans toutes les villes suisses de plus de 5.000 habitants, ce qui permet un maillage en réseau de tout le pays articulé avec les systèmes de transport public, et notamment le train, grâce à la solidarité entre usagers des petites et grandes villes.

La mise en place et la gestion de l'autopartage par des organisations de l'économie sociale et solidaire est donc tout à fait pertinente pour développer ce type de service de manière coopérative.

AUTOPARTAGE

Organisme : Autopartage

Localisation : France

Partenaires financiers : La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, le Fonds social européen, via l'association Marseille Service Développement, la Fondation MACIF, la Caisse d'Épargne, la Ville de Marseille, le Conseil Général des Bouches du Rhône, Esia...

Partenaires locaux : la RTM (Société de transports en commun marseillaise), les taxis, la SNCF, des loueurs de voitures

Domaine d'action : Transports

Nature de l'initiative : Location de voitures à ses membres pour de courtes durées.

Description : Autopartage est une société coopérative de consommation qui offre à ses membres un service de location de voitures pour de courtes périodes (1h à 1 journée). L'objectif est de lutter contre la pollution et les nuisances sonores liées à l'utilisation de la voiture en ville et de préserver ainsi l'environnement urbain. Cette démarche est fondée sur une rationalisation des déplacements urbains pour privilégier l'utilisation des transports en commun et une utilisation plus occasionnelle des voitures.

Autopartage est une coopérative, ce qui signifie que les sociétaires sont les bénéficiaires du service. Elle applique le principe démocratique interne « un homme, une voix ». Les membres peuvent donc peser sur les décisions qui concernent le fonctionnement et la stratégie de l'entreprise.

Autopartage Provence s'est associée à d'autres entreprises similaires sur le territoire national (Strasbourg, Lyon et Marseille) afin de mutualiser un certain nombre de services.

Contact et informations

Contact et informations

Autopartage

Rue de Rome, 134

F-13006 Marseille

Yvon Roche

Tél. : + 32 4 91 00 32 94

E-mail : contact@autopartage-provence.com

Site : www.autopartage-provence.com

LILAS

Organisme : Société coopérative Lilas (Lille Auto Partage)

Localisation : France (Lille)

Partenaires : Membres fondateurs, entreprises partenaires, usagers, structures d'économie sociale et solidaire, collectivités et partenaires publics (Ville de Lille, ADEME et Conseil régional)

Domaine d'action : Transports

Nature de l'initiative : Location aux membres de voitures pour de courtes durées

Description : Lilas est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui propose un service de voitures partagées. Elle est née en 2006 d'un partenariat entre la ville de Lille, les entreprises Keolis et Caisse Commune, et des structures d'économie sociale et solidaire, en réponse à la demande des élus lillois de réduire le nombre de voitures en centre-ville.

Les 200 adhérents de Lilas ont accès en libre-service à un parc de 20 véhicules stationnés sur différents parkings, mis à disposition par la ville de Lille. L'utilisation se fait à l'heure.

L'engagement de Lilas vise à préserver l'environnement, à contribuer à changer les comportements par rapport à l'automobile, à réduire la motorisation des ménages tout en rendant possible un accès à la voiture pour tous, à offrir une alternative complémentaire aux transports en commun et aux moyens de déplacement doux, et à participer au développement économique et social de la communauté urbaine.

La coopérative connaît actuellement un développement important et évolue vers des services aux professionnels (entreprises et administrations).

Contact et informations

Lilas

Serge Toureau, responsable technique

Tél. : + 33 3 20 740 740

Site : www.lilas-autopartage.com